

Réunion du 2 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) :

Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

**N° CD/2015/103 - Promotion de l'économie bas-rhinoise - Soutien à l'ADIRA
- 2131
Fusion des agences économiques**

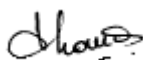
Sur proposition de la commission de l'attractivité, du développement du Département et des relations institutionnelles, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Départemental décide d'approuver :

- les orientations proposées pour donner plus de cohérence, d'efficacité, de lisibilité à l'action publique avec une stratégie de développement économique partagée ;

- la fusion des agences de développement économique du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'ADIRA et le CAHR, par la création de la nouvelle agence alsacienne ADIRA au 1er janvier 2016 dans le cadre d'une volonté d'optimiser les moyens ainsi que le développement économique du territoire alsacien et de ses entreprises.

Le Conseil Départemental donne par ailleurs délégation à la commission permanente du Conseil Départemental pour la mise en oeuvre opérationnelle de cette fusion et l'approbation de tous actes et conventions à intervenir.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151102-lmc196386-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/11/15